

# Références économiques 2023

## des entreprises agricoles du Grand Ouest





## PRESENTATION DE L'ETUDE

L'analyse de groupe présentée pour 2023 a été réalisée conjointement par la Chambre d'Agriculture Pays de la Loire, les chambres départementales de 4 départements (16 - 37 – 41 - 79) et les 8 A.G.C. (Associations de Gestion et de Comptabilité) du GIE ENTR'AS : AS-AFAC, AS CEFIGA 37, AS CENTRE-LOIRE (Loir-et-Cher et Loiret), AS Loire-Atlantique-Vendée, AS Maine et Loire, AS Normandie, AS CEFIGA (Sarthe et Orne), AS Deux-Sèvres,

L'étude est conduite à partir des comptabilités **d'un échantillon de 2 106 exploitations en agriculture conventionnelle.**



L'objectif de cette étude est de déterminer des références économiques par grand système de production pour aider les exploitants à analyser leurs résultats, par rapport à ceux d'exploitations comparables.

### Les systèmes

L'étude porte sur 15 systèmes de production, 7 à dominantes productions animales, 8 à dominantes productions végétales.

Productions animales :

- bovins lait
- bovins viande
- ovins
- caprins
- porcs
- volailles
- lapins

Productions végétales :

- grandes cultures
- grandes cultures irriguées
- semences
- viticulture Val de Loire
- viticulture Cognac
- arboriculture
- maraîchage
- horticulture

La classification des exploitations en groupes est établie sur la structure et les moyens de production des exploitations.

## La pondération par U.T.A.

Les résultats sont établis par **U.T.A. = Unité de Travail Agricole**, avec comme référence **1 U.T.A. pour un agriculteur** à plein temps.

Pour comparer les résultats comptables d'une exploitation avec les références de l'étude de groupe, il est préférable de rapporter ces résultats à l'UTA.

Exemple d'une société avec 2 associés exploitants (= 2 UTA) en système Bovins lait :

	Résultats comptables de la société	Résultats de la société par UTA	Moyenne groupe Bovin lait par UTA
SAU	69 ha	34,5 ha	68,3 ha
Produit brut	240 000 €	120 000 €	279 832€
EBE	80 700 €	40 350 €	86 780 €
Résultat courant	43.500 €	21.750 €	47 647 €
Capital d'exploitation	370.600 €	185.300 €	430 211 €
Trésorerie nette	1 900 €	950 €	27 565 €
Investissements	42 500 €	21 250 €	47 397 €
Financements	30 800 €	15 400 €	40 485 €

Les critères exprimés :

- en pourcentage (le taux d'endettement, les charges en % du produit brut),
- par hectare de SAU (charges de culture, coût de la mécanisation)
- par UGB (charges d'élevage)

Ne sont pas modifiés par la présentation des résultats par UTA, et sont à comparer aux mêmes critères issus des documents comptables et de gestion de l'exploitation.

## Les marges brutes des ateliers de production

L'analyse des différents systèmes de production permet de comparer les résultats économiques d'une exploitation à ceux d'une moyenne représentative d'un ensemble d'exploitations ayant un système de production similaire. Cette comparaison par grands postes peut être affinée à travers l'analyse des marges par culture ou atelier.

Des graphiques retracent également l'évolution de quelques critères clés tels que les marges brutes des cultures les plus fréquentes dans nos départements.

**Le premier niveau de marge appelé « marge brute »** prend en compte le produit brut diminué des charges opérationnelles communes à toutes les exploitations (aliments, engrais, traitements, ...).

**Le deuxième niveau de marge appelé « marge de l'activité » ou « marge de la culture »** prend en compte les charges directement affectables à la production sans pour autant être présentes dans toutes les exploitations (ex : les travaux de récolte peuvent être réalisés par l'exploitant équipé d'une moissonneuse ou bien par une CUMA ou entreprise de travaux agricoles, ...).

Les marges calculées sur de faibles échantillons devront être interprétées avec prudence.



VITICULTURE

COGNAC





# GRUPE VITICULTURE COGNAC

Ce groupe intègre 144 entreprises dont 95 sous forme sociétaire (66 %). Le niveau de spécialisation reste élevé avec près de 81% du produit global qui provient de l'activité viticole cognac.

Les surfaces en fermage et mises à dispositions représentent 87 % du mode de faire valoir.

La main-d'œuvre présente par exploitation est de 2,6 UTH. D'une façon générale, les exploitations continuent de faire appel à des prestataires de services pour compenser le manque de main d'œuvre nécessaire aux travaux viticoles.

## I - Faits marquants de la campagne récolte 2022

Les vendanges ont débuté tôt. Malgré une année exceptionnelle d'un point de vue météorologique et l'important épisode de grêle au mois de juin, le niveau de production de la récolte atteint 122,42 hl volume/ha avec un TAV de 10,5 %, et un rendement en alcool pur de 12,86 hl AP/ha, au-dessus de la moyenne décennale. La production totale s'élève à 1 068 927 hl AP, comprenant la mise en stock sous-bois. Le niveau de production 2022 permettra de satisfaire les besoins de la région. La qualité des eaux-de-vie distillées est bonne. Par ailleurs, la campagne de distillation a démarré de façon précoce chez les distillateurs tandis que le risque de rationnement de l'approvisionnement en gaz diminue pour l'hiver.

Après une période exceptionnelle, la filière Cognac a observé en 2022 une normalisation de ses expéditions. Avec 212,5 millions de bouteilles expédiées pour un chiffre d'affaires de 3,9 milliards d'euros au départ de Cognac et une baisse de -4,8 % en volume, l'année 2022 a été la troisième meilleure année jamais enregistrée dans l'histoire du Cognac, et cela derrière les années records de 2021 et 2019.

En 2022 : les États-Unis, premier marché historique d'exportation du Cognac, enregistrent une baisse de -3,2 % en volume soit 111,3 millions de bouteilles de Cognac expédiées. Le marché chinois, second marché du Cognac, enregistre un ralentissement de -12,8 % avec 29,6 millions de bouteilles expédiées. L'Europe, dans un contexte de guerre en Ukraine et d'inflation, baisse à hauteur de -5,9 % avec 34,9 millions de bouteilles expédiées. Le marché français, cinquième marché du Cognac, enregistre -2,8 % en volume soit 5,9 millions de bouteilles expédiées. Les autres pays, tirés notamment par l'Afrique du Sud, le Kenya ou encore le Vietnam, sont en croissance en 2022 avec + 20,9 % de bouteilles expédiées.

## II - Regard sur les résultats 2023

L'échantillon étudié se répartit toujours sur le secteur ouest de la Charente. Les différents crus de Cognac sont représentés dans ce groupe.

Les charges opérationnelles augmentent de 38 % en relation avec la hausse des engrais et des produits phytosanitaires, ainsi que les coûts de distillation aux vues des volumes récoltés importants.

Les charges de structures augmentent de 22 %, le poste mécanisation/travaux tiers est le plus en croissance. C'est la résultante de nombreux investissements matériels réalisés ces dernières années dans le vignoble. Malgré cela, de plus en plus d'entreprises font également appel à des prestataires de service pour tous les travaux manuels de la vigne.

Les charges de main d'œuvre se stabilisent.

Pour la récolte 2022, le cout de production moyen est estimé à 8 700 €/ha de vigne Cognac soit 680 €/hl AP produit.

L'EBE est également en hausse avec un taux de rentabilité s'approchant des 45 %.

Nous observons à nouveau une progression du résultat par rapport à l'exercice précédent (+ 56 % par rapport à 2022).

La situation financière reste équilibrée avec un endettement stable (34,5 %) et des charges de remboursements modérées (annuités/EBE de 23 %) ce qui laisse de la disponibilité pour le financement des investissements.

Le niveau de ces derniers reste toujours élevé, modernisation du matériels viti-vinicole, renouvellement des plantations et plantations nouvelles grâce à l'attribution de droits nouveaux (≈ 3 000 ha /an).

La trésorerie reste saine et équilibrée malgré une augmentation des prélèvements, et des besoins d'autofinancement.

## III - Perspectives d'avenir

L'appellation Cognac confirme une récolte 2023 exceptionnelle. Cette vendange est la plus importante des 30 dernières années avec une production totale de 12,8 millions d'hectolitres volume pour une production de vins dédiée à la fabrication de Cognac égale à 12 215 355 hectolitres volume (1 171 325 hl AP). Conjointement, la surface du vignoble évolue avec 86 182ha en production.

Le niveau de production 2023 permettra de satisfaire les besoins de la région et de reconstituer de manière accélérée la réserve climatique qui s'élève à environ 250 000 hl AP, résultante de la baisse du droit à produire de 29 % constatée entre 2023 et 2022.

A contrario, dans un contexte économique mondial maussade, marqué par l'inflation, la filière cognac garde le cap. Ces douze derniers mois, les expéditions à la surface du globe ont baissé de 15,6 % en volume mais progressent de 4,3 % en valeur. Elles s'établissent à 188,1 millions de bouteilles pour un chiffre d'affaires global de 3,7 milliards d'euros (valeur au départ de France). Le marché à l'exportation se voit diminuer.

Pour les années à venir, il est nécessaire d'assurer le coût de la transition écologique (réduction du désherbage chimique voire disparition à l'horizon 2025, progression de la mécanisation), mais aussi de sécuriser la production afin de répondre aux besoins du marché mondial.

## PRESENTATION DU GROUPE

Travail dans l'exploitation		
	Total	/exploit
Nombre d'entreprises	144	
Individuelles	49	
Sociétés	95	
Nombre d'UTA	173	1,2
En société	124	1,3
Nombre d'UTH totaux	369	2,6

Résultats économiques		
	Moyenne	1/4sup <sup>(*)</sup>
EBE/UTA	190 945	382 118
Résultat courant/UTA	128 636	255 108

<sup>(\*)</sup>Le 1/4 Supérieur est calculé sur le critère EBE / UTA

**Les Résultats sont  
calculés par UTA**  
 = Unités de Travail  
 Agricole définies pour la  
 Dimension Economique

Répartition des produits		
	Moyenne	1/4 sup
PRODUIT BRUT	426 328	750 428
Dt : Grandes cultures <sup>(*)</sup>	7,1%	6,3%
Cultures spéciales		
Maraichage		
Horticulture		
Semences		
Cultures Plantées		
Viticulture	81,3%	81,9%
Arboriculture		
S.F.P <sup>(*)</sup>		
Hors sol		
Subvention exploitation	2,3%	1,7%

<sup>(\*)</sup> hors subvention d'exploitation

Répartition du foncier		
	Moyenne	1/4 sup
Surface Totale	48,6	65,5
Dt fermage, metayage	42,5	58,3
Dt propriété	6,1	7,2
Surface utile	47,0	65,2

Utilisation du sol en % SAU		
	Moyenne	1/4 sup
Grandes cultures	42,3%	36,0%
Fourrages		
Cultures spécialisées		
Plantations	42,4%	50,2%
Autres		

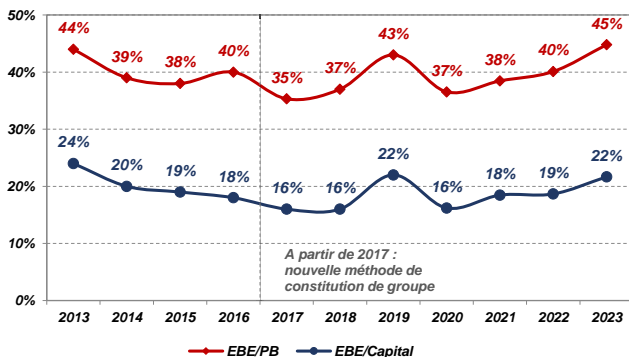


**ANALYSE FINANCIÈRE - BILAN**

	Moyenne	1/4 sup
<b>Capital d'exploitation</b>		
Par UTA	881 816	1 601 272
Par Ha	18 781	24 564
Par UTH	413 471	454 279
<b>Taux d'endettement</b>	<b>34,5%</b>	<b>32,7%</b>
Dont endettement CT	13,9%	13,0%
<b>Fonds de roulement</b>	<b>519 106</b>	<b>966 408</b>
<b>Annuités en % de l'EBE</b>	<b>22,6%</b>	<b>19,9%</b>
<b>Trésorerie nette</b>	<b>77 207</b>	<b>94 414</b>
<b>Coût moyen de l'endettement</b>	<b>1,4%</b>	<b>1,3%</b>
<b>EBE en % du capital exploitation</b>	<b>21,7%</b>	<b>23,9%</b>

**Les Résultats sont calculés par UTA**  
 = Unités de Travail Agricole définies pour la Dimension Economique

**Rentabilité**



**CHARGES OPÉRATIONNELLES et de MÉCANISATION**

Les Résultats sont  
calculés par UTA  
= Unités de Travail  
Agricole définies pour la  
Dimension Economique

**CHARGES OPÉRATIONNELLES ET DIRECTES**

CHARGES OPERATIONNELLES	Moyenne		1/4 sup	
	ha SAU	% du PB	ha SAU	% du PB
<b>Charges de cultures hors travaux/tiers</b>	<b>890</b>	<b>9,8%</b>	<b>980</b>	<b>8,5%</b>
Dont Engrais	401	4,4%	441	3,8%
Semences - plants	78	0,9%	73	0,6%
Produits de défense sanitaire	411	4,5%	465	4,0%
		<b>% PB</b>		<b>% PB</b>
<b>Total charges d'élevage</b>		<b>0,0%</b>		<b>0,0%</b>
<b>Taxes sur les produits</b>		<b>0,6%</b>		<b>0,5%</b>
<b>TOTAL CHARGES OPERATIONNELLES <sup>(1)</sup></b>	<b>786</b>	<b>8,7%</b>	<b>827</b>	<b>7,2%</b>

<sup>(1)</sup> hors travaux par tiers cultures

CHARGES DIRECTES	Moyenne		1/4 sup	
	ha SAU	% du PB	ha SAU	% du PB
Dont emballages	17	0,2%	22	0,2%
Combustibles	75	0,8%	127	1,1%
Produits œnologiques	34	0,4%	46	0,4%
Main d'œuvre temporaire	176	1,9%	306	2,7%
Autres	339	3,7%	408	3,5%
<b>TOTAL CHARGES DIRECTES</b>	<b>641</b>	<b>7,1%</b>	<b>909</b>	<b>7,9%</b>

**COÛT DE LA MÉCANISATION**

COÛT DE LA MÉCANISATION	Moyenne		1/4 sup	
	ha SAU	% du PB	ha SAU	% du PB
Dont Carburant-lubrifiant	124	1,4%	139	1,2%
Entretien réparations	211	2,3%	286	2,5%
Travaux / Tiers et locations matériel	1 106	12,2%	1 092	9,5%
Amortissements <sup>(2)</sup>	668	7,4%	788	6,8%
<b>TOTAL CHARGES DE MECANISATION</b>	<b>2 109</b>	<b>23,2%</b>	<b>2 304</b>	<b>20,0%</b>

<sup>(2)</sup> ces amortissements comprennent une partie du matériel spécialisé hors sol

## DU PRODUIT AU RÉSULTAT

Les Résultats sont  
calculés par UTA

= Unités de Travail  
Agricole définies pour la  
Dimension Economique

Moyenne  
SAU = 47 ha

1/4 Supérieur  
SAU = 65 ha

	TOTAL	€/ha	en %	TOTAL	€/ha	en %
+ <b>PRODUIT BRUT</b>	<b>426 328</b>	<b>9 080</b>	<b>100,0%</b>	<b>750 428</b>	<b>11 512</b>	<b>100,0%</b>
- <b>Dont subventions exploitations</b>	<b>9 643</b>	<b>205</b>	<b>2,3%</b>	<b>12 826</b>	<b>197</b>	<b>1,7%</b>
- Charges opérationnelles	36 900	786	8,7%	53 901	827	7,2%
- Charges Directes	30 098	641	7,1%	59 231	909	7,9%
= <b>MARGE GLOBALE</b>	<b>359 329</b>	<b>7 653</b>	<b>84,3%</b>	<b>637 297</b>	<b>9 776</b>	<b>84,9%</b>

<b>FONCIER et BATIMENT</b>	<b>22 874</b>	<b>487</b>	<b>5,4%</b>	<b>40 705</b>	<b>624</b>	<b>5,4%</b>
Fermages et charges locatives	22 017			39 136		
Entretien	856			1 569		
<b>MÉCANISATION</b>	<b>67 639</b>	<b>1 441</b>	<b>15,9%</b>	<b>98 859</b>	<b>1 517</b>	<b>13,2%</b>
Carburants et lubrifiants	5 818			9 033		
Locations matériels et travaux / tiers	51 916			71 187		
Entretien, réparations et petits matériels	9 905			18 639		
<b>MAIN-d'OEUVRE</b>	<b>41 179</b>	<b>877</b>	<b>9,7%</b>	<b>65 175</b>	<b>1 000</b>	<b>8,7%</b>
Rémunérations et indemnités des salariés	25 345			52 584		
Charges sociales des exploitants	15 833			12 591		
<b>AUTRES CHARGES de STRUCTURE</b>	<b>36 693</b>	<b>782</b>	<b>8,6%</b>	<b>50 439</b>	<b>774</b>	<b>6,7%</b>
Eau, gaz, EDF	3 758			6 508		
Autres fournitures	4 401			6 652		
Assurances	7 719			13 066		
Intermédiaires et honoraires	7 081			6 652		
Transports et déplacements	1 600			1 789		
Impôts et taxes divers	4 255			7 357		
Autres charges d'exploitation	7 878			8 415		
<b>TOTAL des CHARGES de STRUCTURE</b>	<b>168 384</b>	<b>3 586</b>	<b>39,5%</b>	<b>255 178</b>	<b>3 914</b>	<b>34,0%</b>

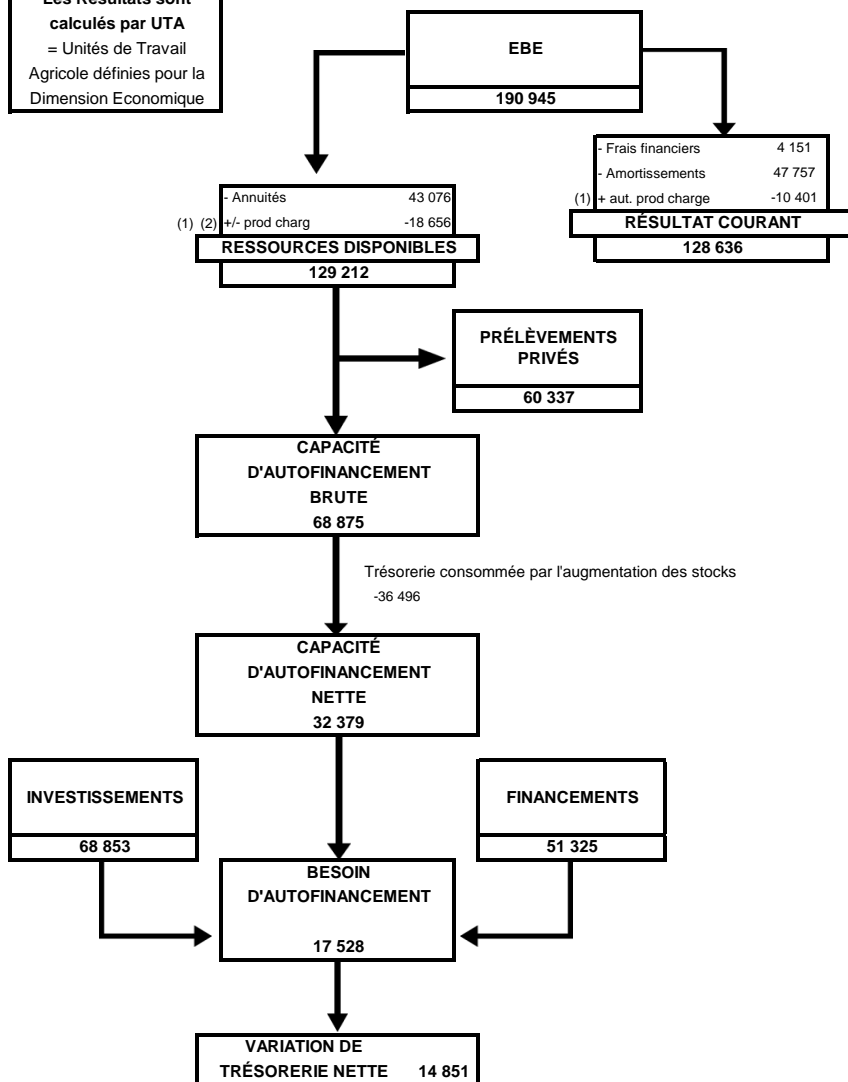
<b>EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>190 945</b>	<b>4 067</b>	<b>44,8%</b>	<b>382 118</b>	<b>5 862</b>	<b>50,9%</b>
-------------------------------------	----------------	--------------	--------------	----------------	--------------	--------------

<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>4 151</b>	<b>88</b>	<b>1,0%</b>	<b>6 555</b>	<b>101</b>	<b>0,9%</b>
Intérêts des emprunts exploit* à plus d'un an	2 594			4 362		
Intérêts des emprunts à moins d'un an + agios	1 556			2 193		
<b>AMORTISSEMENTS</b>	<b>47 757</b>	<b>1 017</b>	<b>11,2%</b>	<b>79 504</b>	<b>1 220</b>	<b>10,6%</b>
Dont matériel et installations	31 376	668	7,4%	51 348	788	6,8%
<b>Autres produits et charges annexes</b>	<b>-10 401</b>			<b>-40 951</b>		

<b>RÉSULTAT COURANT</b>	<b>128 636</b>	<b>2 740</b>	<b>30,2%</b>	<b>255 108</b>	<b>3 913</b>	<b>34,0%</b>
-------------------------	----------------	--------------	--------------	----------------	--------------	--------------

**DU REVENU A LA TRÉSORERIE**

Les Résultats sont  
calculés par UTA  
= Unités de Travail  
Agricole définies pour la  
Dimension Economique



<sup>(1)</sup> autres produits et charges (Comptes 75 et 65)

<sup>(2)</sup> pertes et profits exceptionnels (Comptes 77 et 67)



# LEXIQUE

On trouvera dans ce lexique la définition des critères employés dans les différentes pages de présentation de chaque système.

## Présentation

**U.T.H. (Unité de Travailleurs Humains)** : Unité de travail correspondant à une personne travaillant à temps plein sur une exploitation (chef d'exploitation, salarié, conjoint collaborateur, ...).

**U.T.A. (Unité de Travail Agricole)** : Unité de travail correspondant aux chefs d'exploitation agricole (y compris conjoint collaborateur)

**S.A.U. (Surface Agricole Utile)** : Surfaces en culture et surfaces fourragères

**S.F.P. (Surface Fourragère Principale)** : Surface fourragère consacrée aux animaux.  
Exemple : prairies, maïs fourrage.

**U.G.B. (Unité Gros Bovins)** : Unité de mesure correspondant aux besoins alimentaires annuels en fourrage d'une vache.

**Produit Brut** : Ensemble des ventes, des subventions d'exploitation et des variations de stocks, diminuées des achats d'animaux.

**E.B.E. (Excédent Brut d'Exploitation)** : Produit brut diminué des charges opérationnelles, directes et de structure (avant amortissement et frais financiers).

**Résultat Courant (ou Revenu Agricole)** : Bénéfice de l'exploitation hors produits et charges exceptionnelles.

**O.C.M.** : Organisation Commune des Marchés

## Analyse Financière - Bilan

**Capital d'exploitation** : Ensemble de l'actif (immobilisation, stocks, créances, disponible) excepté les terres.

**Fonds de roulement** : Fonds pérennes (fonds propres, emprunts LMT, subventions d'équipement) affectés au financement des stocks et des avances aux cultures. Un fonds de roulement insuffisant nécessite le recours à un financement court terme.

**Taux d'endettement** : Total des dettes long, moyen et court terme sur le total de l'actif, exprimé en pourcentage.

**Coût moyen de l'endettement** : Frais financiers à long, moyen et court terme sur le total des dettes.

**Trésorerie Nette** : Créances et disponible diminués des dettes à court terme.

## Résultat

**Marge Brute** : C'est le produit brut diminué des charges opérationnelles.

**Charges opérationnelles** : Charges proportionnelles aux productions, communes à toutes les exploitations. Exemples : charges de cultures (engrais, semences, phyto), charges alimentation animaux, produits et honoraires vétérinaires, produits de reproduction animales, fournitures diverses, travaux par tiers animaux, taxes sur les produits.

**Charges directes** : Charges directement affectables à la production, spécifiques, à l'organisation de l'exploitation (emballages, combustibles, location de matériel, assurances spécifiques, charges de la main d'œuvre temporaire, travaux par entreprise).

**Charges de structure** : Charges non liées au volume de production, parfois appelées charges fixes (ex: fermage, cotisations sociales, etc. ...).

### **Ont également contribué à la réalisation de cette étude :**

#### **CHAMBRE D'AGRICULTURE DES PAYS DE LA LOIRE**

Pierre Yves AMPROU,  
Clémentine LIBEER  
Christian PETITEAU

Responsables de la publication :  
Francis HOULET et Christian PETITEAU  
14 Avenue Jean Joxé – 49000 ANGERS

#### **CENTRES AS**

**AS - AFAC** Philippe PANNETIER

**AS CEFIGA** Aline JULIENNE

**AS CEFIGA 37** Patrice CHASLES

**AS CENTRE LOIRE** Florent COURTIN

**AS DEUX-SEVRES** Nicolas TOUCHARD

**AS LOIRE-ATLANTIQUE VENDEE** Marie Luce PITRE

**AS MAINE-ET-LOIRE** Francis HOULET - Evelyne GILBERT – Fabien CORNU – Charlotte PASCAUD – Jean René DILE - Clémentine EVRARD

**AS NORMANDIE** David BESNARD

**GIE ENTR'AS** Jean François CHABEAUTI

Imprimé par les Ateliers Paquereau – Angers

ISSN : 2804-3456 par la BNF



## 44 - Loire-Atlantique



• Maison de l'Agriculture  
Rue Pierre Adolphe Bobierre - La Géraudière  
44939 Nantes cedex 9 - Tél. 02.40.16.36.48  
Mail : as44@as44.fr - Web : www.as44.fr



• Rue Pierre Adolphe Bobierre - La Géraudière  
44939 Nantes cedex 9 - Tél. 02.53.46.60.00  
Mail : accueil-nantes@pl.chambagri.fr  
Web : www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr

## 49 - Maine-et-Loire



• Maison de l'Agriculture - 14 avenue Jean Joxé  
49006 Angers cedex 01 - Tél. 02.85.35.75.00  
Mail : contact@as49.fr - Web : www.as49.fr



• Siège - 9 rue André Brouard - CS 70510 -  
49105 ANGERS Cedex 2 - Tél. 02.41.18.60.00  
Mail : accueil-angers@pl.chambagri.fr  
Web : www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr

## 79 - Deux-Sèvres



• Maison de l'Agriculture - Les Ruralies  
79231 Praheq Cedex - Tél. 05.49.77.16.66  
Mail : as.deux-sevres@as-PC.fr - Web : www.as79.fr



• Les Ruralies - 79231 Praheq Cedex  
Tél. 05.49.77.15.15  
Mail : accueil@cmds.chambagri.fr  
Web : www.cmds.chambagri.fr

## 41 - Loir-et-Cher



• Maison de l'Agriculture  
11 rue Louis Joseph Philippe  
41018 Blois cedex  
Tél. 02.54.46.22.22  
Mail : contact@as-centreloire.com  
Web : www.as-centreloire.com



• 11, 13, 15 rue Louis Joseph Philippe  
41018 Blois - Tél. 02.54.55.20.00  
Mail : accueil@loir-et-cher.chambagri.fr  
Web : www.loir-et-cher.chambagri.fr

## 72 - Sarthe



• 9 rue Jean Grémillon - 72013 Le Mans cedex 2  
Tél. 02.43.43.68.68  
Mail : as-cefiga@plus.agri72.com  
Web : www.cefiga.fr



• 15 rue Jean Grémillon - CS 21312  
72013 Le Mans cedex 2 - Tél. 02.43.29.24.24  
Mail : accueil-lemans@pl.chambagri.fr  
Web : www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr

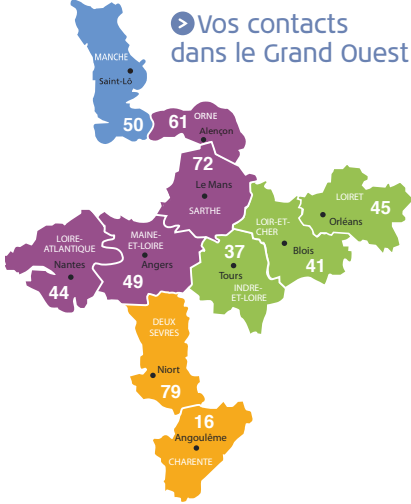
## 45 - Loiret



• 4 chemin de la Tremblée  
45260 Montereau - Tél. 02.85.52.08.94  
• Cité de l'Agriculture - 143 Av des Droits de l'Homme  
45921 Orléans Cedex 09 - Tél. 02.85.52.08.94  
Mail : as-centreloire@agricvl.fr  
Web : www.as-centreloire.com



## Vos contacts dans le Grand Ouest



## 37 - Indre-et-Loire



• Maison des Agriculteurs  
9 bis rue Augustin Fresnel - CS 80329  
37173 Chambray-lès-Tours cedex  
Tél. 02.47.28.30.02  
Mail : as-cefiga37@agricvl.fr  
Web : www.as-cefiga37.fr



• 38 rue Augustin Fresnel - BP 50139  
37171 Chambray-lès-Tours cedex  
Tél. 02.47.48.37.37  
Mail : accueil@cda37.fr  
Web : www.cda37.fr

## 16 - Charente



• 53 impasse Louis Daguerre  
ZE Ma Campagne - 16000 Angoulême  
Tél. 05.45.61.90.90  
Mail : asafac@as-pc.fr  
Web : www.as-afac.fr



• ZE Ma campagne  
66 impasse Joseph Niépce  
16016 Angoulême cedex  
Tél. 05.45.24.49.49  
Mail : accueil@charente.chambagri.fr  
Web : www.charente.chambre-agriculture.fr

## 50 - Manche



• Maison de l'agriculture  
Avenue de Paris - 50009 Saint-Lô  
Tél. 02.33.06.48.55  
Mail : contact@asnormandie.fr  
Web : www.asnormandie.fr



• Avenue de Paris - 50009 Saint-Lô  
Tél. 02.33.06.48.55  
Mail : accueil@manche.chambagri.fr  
Web : www.manche.chambres-agriculture.fr